

Communiqué à nos membres

Le 16 mars 2020

Nous continuons d'assumer l'ensemble de nos responsabilités réglementaires essentielles, notamment celle de surveiller en temps réel toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres du Canada. Nous communiquons fréquemment avec les principales parties intéressées, dont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nous tiendrons au besoin des réunions par vidéoconférence ou téléconférence.

À cet égard, nous vous confirmons les changements suivants apportés à nos procédures habituelles :

**Compliance:**

1. Jusqu'à nouvel ordre, nous suspendons les inspections de la conformité (conformité des finances et des opérations, conformité de la conduite des affaires et conformité de la conduite de la négociation);
2. La CFO vous a demandé des rapports intermédiaires sur le capital réglementaire et pourrait continuer à le faire de temps à autre;
3. La CFO pourrait vous demander des mises à jour sur l'exécution de votre plan de continuité des activités à mesure que la situation évoluera;

**Policy:**

Nous avons l'intention de retarder l'entrée en vigueur des Règles en langage simple, prévue pour juin et septembre 2020, afin de la coordonner avec la prise d'effet des dispositions concernant les conflits d'intérêts des Réformes axées sur le client en décembre 2020 ou à toute autre date déterminée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières;

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez téléphoner ou envoyer un courriel à votre principale personne-ressource de l'OCRCVM.

Nous vous remercions de votre patience et de votre soutien.